



Mâcon, le 3 avril 2020
11h00

INFORMATION

Hier 2 avril, Jérôme Gutton, préfet de Saône-et-Loire, s'est entretenu téléphoniquement avec les dirigeants des principaux réseaux bancaires présents sur notre territoire (Crédit Agricole, BNP-Paribas, Société Générale, Caisse d'Épargne, Banque Rhône-Alpes, Banque Postale) en présence de la Banque Publique d'Investissement, la Banque de France, la direction départementale des finances publiques et l'unité départementale de la DIRECCTE, afin de s'assurer du niveau de service rendu en cette période de crise sanitaire, à l'instar de ses entretiens l'avant-veille avec l'ensemble des responsables des filières économiques. La plupart des grands réseaux bancaires assurent une ouverture d'au moins 50% de leurs agences le matin, dans le strict respect des gestes barrières, notamment au travers de la prise de rendez-vous. Des facilités ont été mises en place pour favoriser les opérations à distance et le maintien de l'essentiel des services nécessaires à la clientèle bancaire (augmentation des plafonds de cartes bancaires, accueil téléphonique aux heures d'ouvertures habituelles...). Une attention particulière doit être portée aux publics les plus fragiles. Ils sont contactés individuellement par un chargé de clientèle lorsque cela s'avère nécessaire. Enfin, les entreprises et les professionnels confrontés à des difficultés de trésorerie, sont vivement incités à se rapprocher de leur banque, afin que des solutions adaptées leur soient apportées, en particulier au travers du Plan de Garantie par l'État.

Hier, selon l'Agence régionale de santé, 174 personnes malades du Covid 19 étaient hospitalisées dans les centres hospitaliers et cliniques de Mâcon (94), Chalon-sur-Saône (37), Le Creusot (2), Paray-le-Monial (33), Montceau-les Mines (4) et Autun (4). Trente-cinq patients nécessitaient une prise en charge en réanimation. Cinquante-quatre personnes étaient décédées depuis le 12 mars des suites du Coronavirus-Covid19 en milieu hospitalier à Mâcon, Chalon-sur-Saône, au Creusot et à Paray-le-Monial.

A la date d'hier, soixante-neuf établissements médico-sociaux, dont trente-huit établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes (EHPAD), auraient fait un signalement d'au moins une personne présentant des symptômes pouvant s'apparenter au Covid 19. Dix-sept établissements médico-sociaux feraient l'objet d'un suivi prioritaire ou renforcé par l'Agence régionale de santé dans ce cadre. Quinze résidents seraient hospitalisés. Vingt-six résidents seraient décédés des suites du Coronavirus-Covid19 depuis le 19 mars dans une dizaine d'EHPAD. La préfecture, le conseil départemental de Saône-et-Loire et l'ARS (niveau régional et départemental) font ensemble quotidiennement le point sur les établissements médico-sociaux.

Cette semaine, l'Agence régionale de santé a livré 54 000 masques FFP2 destinés aux professionnels de santé en hôpital et en établissements médico-sociaux. Ce jour, ce sont 3 000 surblouses qui seront livrées en centre hospitalier.

